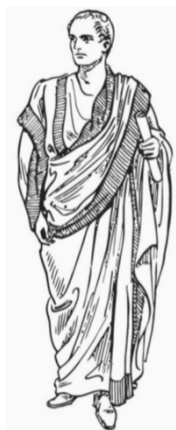


## LA CHASUBLE ET LA DALMATIQUE

La Bible donne une grande importance au vêtement. Il ne sert pas seulement à protéger le corps : il est aussi un « langage ». Un langage qui va depuis les feuilles de figuier qu'utilisent Adam et Ève pour cacher leur nudité et leur honte (cf. Genèse) jusqu'à l'habit de gloire des élus (cf. Apocalypse), en passant par les vêtements de Jésus portés lors de la Transfiguration et de la Passion. Cependant, lorsque Saint Paul nous demande de « revêtir le Christ », le verbe « revêtir » dépasse le sens simplement vestimentaire pour passer à celui de la théologie.

Les études bibliques montrent que les allusions aux vêtements sont un moyen d'interférer dans le regard d'autrui, expriment un moyen de communication : le vêtement dit quelque chose de celui qui le porte avant même que ce dernier ne s'exprime. Le choix d'un vêtement correspond donc au choix d'une identité : s'habiller revient à dire quelque chose.

Comment s'habillait Jésus ? Comme tout Juif il portait la tunique et la robe. La tunique, en lin et ajustée au corps, descendait jusqu'aux pieds et avait des manches. La robe servait en quelque sorte de pardessus. Saint Luc rapporte que Jésus a dit : « Si quelqu'un veut te prendre ton manteau (i.e. la robe), laisse-lui aussi la tunique. » Pour serrer la robe à la taille, les hommes portaient une ceinture : « Que vos reins soient ceints » disait Jésus à ses disciples. Cette ceinture permettait aux voyageurs de relever les plis de leur robe et de les retenir afin de faciliter leur marche. Quant aux chaussures, elles étaient de deux sortes : le « soulier » de cuir mou et la « sandale » de cuir dur, plus solide.



*La toge  
romaine*

Dans l'Antiquité, la robe va se confondre avec la toge romaine dont la caractéristique est double : envelopper tout le corps et utiliser la technique du « drapé » pour dessiner un ensemble de plis formés par l'étoffe dès lors qu'elle est portée. Un point mérite d'être souligné : si dans son sens le plus ordinaire, le verbe « draper » est un synonyme de revêtir, dans son sens plus précis, « draper » désigne l'action de voiler, de recouvrir et d'envelopper par le moyen d'une étoffe. Dans le contexte romain, le drapé d'un vêtement est un moyen d'habiller les mouvements et les gestes de celui qui porte ce vêtement et, paradoxalement, de leur donner une nouvelle « force signifiante » en les maîtrisant avec souplesse. Le drapé impose une certaine tenue, une tenue correcte.

Imposer une tenue : c'est ce rôle qu'en liturgie vont assurer la chasuble, vêtement propre du prêtre célébrant et la chape portée également par le prêtre en dehors de la liturgie eucharistique et aussi, certaines fois, par les chantres.

La chasuble romaine traditionnelle est la parfaite illustration du rôle joué par le drapé : sa coupe fait qu'elle enveloppe totalement le prêtre, limite l'amplitude des mouvements de ses bras mais, en même temps, souligne les gestes par les plis en V qu'elle forme. Elle interdit aussi les grandes enjambées et impose de ce fait une marche digne. En un mot : elle oblige à cette tenue hiératique que nécessite toute action sacrée. Cette qualité disparaît avec les chasubles actuelles qui n'enveloppent plus le prêtre et dont les plis descendent généralement verticalement : symbolisme d'une élévation de la prière avec la chasuble romaine traditionnelle enveloppante ; abandon de ce symbolisme essentiel avec les chasubles actuelles dont certaines coupes peuvent favoriser les gestes et les mouvements disharmonieux ou relâchés (bras ballants).

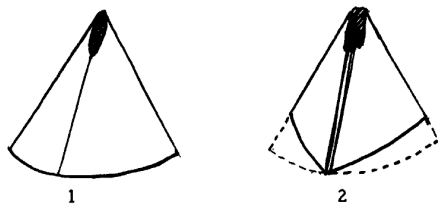
Arrêtons-nous plus longuement sur l'histoire de la chasuble. L'étude des mosaïques montre que durant les trois premiers siècles chrétiens, la « paenula » - ancêtre de la chasuble - est un vêtement d'extérieur porté aussi bien par les laïcs que par les prêtres et les évêques. Cependant, au cours du IV<sup>e</sup> siècle, alors que la façon de s'habiller emprunte aux modes qualifiées de « barbares » - c'est-à-dire, de façon générale, non romaines - la « paenula » n'est conservée que

par les sénateurs et les fonctionnaires romains. Tout en devenant leur tenue officielle, sa forme se modifie pour prendre la forme d'un cône auquel s'ajoutent des ornements comme, par exemple, des galons et des bordures.

Un autre changement apparaît à la même époque : la « paenula » est coupée de façon à être portée davantage près du corps. Elle prend alors le nom de « casula » : une « petite maison » jouant le rôle d'un abri. C'est à ce moment que, l'ancienne « paenula » devient la « chasuble » proprement dite, telle qu'on la voit sur les mosaïques anciennes.

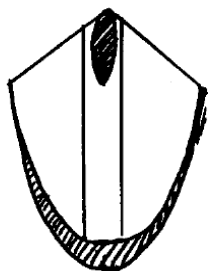
Durant cette période au cours de laquelle le costume civil romain se transforme, les évêques et les prêtres conservent, par souci de révérence et de respect, les vêtements drapés pour célébrer les Mystères. Dans une culture où chaque acte public est accompli avec un certain degré de

solennité que permet le port d'un vêtement spécifique, la « casula » (chasuble) devient tout naturellement le vêtement distinguant celui qui exerce le sacerdoce ministériel « in persona Christi » : sa forme (1) demeurera pratiquement inchangée jusqu'au XIIIe siècle lorsque le raccourcissement progressif des côtés du vêtement donnera une forme plus pointue à



l'avant et à l'arrière (2). Mais pourquoi raccourcit-on ainsi les côtés de la chasuble ? Au XIIIe siècle, période de changements sociaux qui annoncent le crépuscule du Moyen-Âge, les villes prennent de l'importance et le commerce devient florissant. Or, ce commerce permet d'employer, pour la confection des vêtements liturgiques réservés aux dignitaires de l'Église, des tissus plus riches, plus luxueux, mais aussi plus lourds et, par conséquent, plus gênants pour l'accomplissement de certains gestes liturgiques. D'où le dégagement progressif des avant-bras et aussi l'introduction du rite consistant, pour l'acolyte, à saisir et à relever le bas arrière de la chasuble au moment de l'élévation de l'Hostie et du calice, afin de faciliter les mouvements du célébrant.

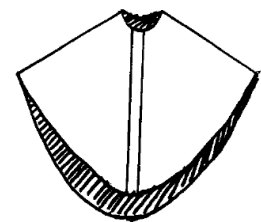
Au début, pour dégager ses avant-bras afin de faciliter ses mouvements, le prêtre se contente de rabattre le tissu vers ses coudes. Puis, au lieu de rabattre le tissu, on le supprime : la chasuble devient de moins en moins enveloppante. Sa coupe restera pratiquement inchangée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, période à laquelle elle est surchargée de broderies qu'il faut pouvoir voir, admirer. La partie dorsale de la chasuble est alors raidie à l'aide de bougran (cf. Dom Guéranger) et de vêtement ample et enveloppant



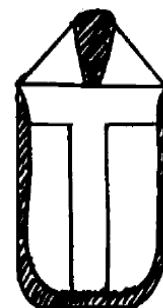
*Forme de la chasuble au XVIe siècle*

qu'elle était, elle devient ce que certains appelleront « une planche ». Quant à la partie avant du vêtement, elle prend la célèbre forme d'une « boîte à violon », coupe qui, en dégageant totalement les bras, facilite les gestes.

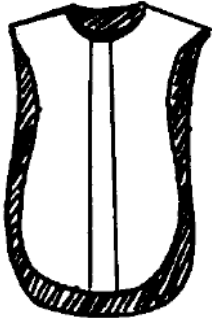
Objectivement, il devient alors difficile, voire impossible, d'identifier cette chasuble toujours appelée « romaine » avec le vêtement ample et plissé dont elle dérive. Pour mieux comprendre les modifications de la chasuble au cours des siècles, il faut les étudier à la lumière de l'Histoire. À la Renaissance, les préoccupations de l'homme sont devenues



*Forme de la chasuble au XIVe siècle*



*Forme de la chasuble au XVIIe siècle*



*Forme de la chasuble  
à la fin XVIIIe siècle*

humanistes : la raison intellectuelle domine et recherche le « surhumain » plutôt que le surnaturel. La liturgie subsiste mais augmentée d'un cérémonial de cour avec tout le faste et l'apparat qui caractérisent l'étiquette que doit connaître et respecter la noblesse. Les historiens relèvent qu'à cette époque naît et se développe un christianisme qui n'a plus grand-chose à voir avec celui des six premiers siècles. Étudiant la liturgie à la lumière de la piété de la Renaissance et de la période baroque, le P. Louis Bouyer constatait que pendant cette période, la messe était en fait considérée comme une « représentation ecclésiastique festive ».

Peu de personnes savent que Saint Charles Borromée (1538-1584) avait tenté d'arrêter la « mutilation » de la chasuble et avait précisé les mensurations que devait conserver ce vêtement s'il ne voulait pas que l'on perde de vue sa fonction première. Malheureusement, il ne fut pas

écouté et la tendance au « rétrécissement » de la chasuble qui avait commencé avant qu'il ne soit nommé archevêque de Milan se poursuivra de plus belle au XIXe siècle.

Quant à la dalmatique du diacre, elle suivra les mêmes modes : le durcissement des tissus employés pour la confectionner dans le goût qui caractérise les chasubles la feront ressembler de plus en plus à une casaque de mousquetaire, les deux manches qui sont la caractéristique de ce vêtement étant remplacées par de ridicules petits ailerons.

Au cours du XXe siècle, on essaie de revenir à la chasuble « normale », dont le rôle, comme cela a été dit au début de cette brève étude, est d'envelopper le célébrant afin de lui donner tenue et dignité. Malheureusement, rares seront les paroisses qui pourront s'offrir des chasubles autres que celles qui sont confectionnées par des maisons spécialisées et qui donc ne proposent que des vêtements liturgiques plus ou moins standardisés ; les chasubles ainsi faites ont ceci de particulier : au lieu de souligner les gestes que fait un célébrant lorsqu'il dit une oraison, elles forment des plis qui semblent tomber des épaules vers le sol ce qui, sur le plan liturgique, n'est ni esthétique ni symbolique.

Enfin, rappelons que si l'Église n'a jamais autorisé les prêtres à se passer du port de la chasuble lorsqu'ils célèbrent la messe (sauf cas de force majeure), après le Concile, nombre de ministres de l'autel se sont cru autorisés à abandonner ce vêtement dont l'histoire remonte aux origines du christianisme, pour le remplacer par une « robe sac » (l'« aube pré-natal », disait le P. Louis Bouyer) portée sans ceinture et dont le port conduit à avoir un comportement vibronnant et agité qui est à l'exact opposé de celui imposé par la chasuble.